



Message d'Été 2019

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons nous adresser à vous à propos de la lutte que nous menons pour bâtir une société sans misère.

Pour concrétiser notre combat contre la pauvreté, ATD Quart Monde repose sur plusieurs types d'engagement. Nous vous proposons de découvrir l'un d'entre eux : les volontaires permanents ATD Quart Monde.

Volontaires permanents : un engagement dans la durée avec les personnes vivant dans la pauvreté

Les volontaires permanents forment dans le monde une communauté de personnes d'une grande diversité de cultures, de milieux sociaux et de convictions, qui font de leur engagement contre la misère un choix de vie. Tous choisissent d'offrir leurs talents et leurs savoir-faire avec la forte conviction qu'ensemble ils contribuent à un monde plus juste.

Vivre en cohérence

Les volontaires permanents reçoivent une rémunération modeste, quelles que soient leur qualification professionnelle, leur responsabilité ou leur ancienneté. Cette volonté de vivre simplement les aide à rester proches de ce que vivent les personnes démunies. Ce choix induit un autre type de relations humaines, sociales, et politiques. Au fil du temps, les volontaires permanents et les personnes vivant la pauvreté bâtissent des liens forts. Ceux-ci sont la base de relations solides qui permettent, ensemble, de militer pour un monde plus juste.

Une vie partagée

En optant pour cet engagement, les volontaires permanents choisissent de se rendre aussi disponibles que possible pour répondre aux besoins de la lutte contre la misère. Avec d'autres membres du Mouvement, dont certains ont une expérience personnelle de la pauvreté, les volontaires permanents travaillent dans de petites équipes où ils se soutiennent, partagent les responsabilités, les difficultés et les succès. En Belgique, 26 volontaires permanents agissent quotidiennement pour bâtir une société qui ne laisse personne de côté.

Merci de nous aider à assurer une présence durable aux côtés des personnes les plus exclues dans leur combat pour la dignité ! Pour manifester votre engagement, vous pouvez compléter le bulletin de virement accompagnant cette lettre ou faire votre don en ligne sur <http://atdquartmonde.be/nous-soutenir/>. Mieux encore, vous pouvez faire le choix de nous accompagner dans la durée avec un ordre permanent : dans ce cas, merci de remplir le formulaire ci-dessous.

Le don que je vous invite à faire aujourd'hui n'est pas seulement utile, il nous est indispensable.

Ensemble, nous pouvons faire la différence!

Brendan Coyne
Pour l'équipe nationale,



PS : Sachez-le, votre générosité est encouragée par la fiscalité !

A partir de 40 euros, vous recevrez une attestation fiscale et donc **une réduction d'impôts de 45 % de votre don** dans la limite de 10 % de votre revenu imposable. Cela signifie que pour un don de 100 €, votre impôt sur le revenu sera réduit de 45 €. Votre effort réel sera de 55 €.



ATD QUART MONDE BELGIQUE asbl

Avenue Victor Jacobs 12
1040 Bruxelles
T 02/650.08.70
F 02/640.73.84
contact@atd-quartmonde.be
www.atd-quartmonde.be

Soutenez ATD Quart Monde Belgique en réalisant un ordre permanent

- Formulaire à remettre complété à votre banque -

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :Commune :

Par la présente, je donne l'ordre à ma banque(nom de la banque) de verser le montant de :

10 € 25 € 50 € 100 € €

De mon compte IBAN n° : sur le compte IBAN n° BE89 00007453 3685 de l'a.s.b.l. ATD Quart Monde en Belgique (12, av. Victor Jacobs, 1040 Bruxelles) :

tous les mois tous les deux mois autres :

à partir du (date)/...../..... avec la communication «je soutiens atd». J'ai le droit d'annuler cet ordre permanent ou de le modifier lorsque je le souhaite.

Date :/...../.....

Signature :

Votre engagement régulier, dans la durée, est essentiel.
Merci beaucoup pour votre soutien.

